



Taux d'un crédit personnel

Par **phil836**, le **20/11/2008** à **13:37**

Bonjour,

lors de la souscription de mon contrat d'assurance auto dans mon agence Axa, mon conseiller m'a par la même occasion ouvert un compte de réserve d'argent.

A ce jour, j'ai utilisé sur ce crédit personnel, la somme de 3 585,42 €.

Le taux de remboursement pour une fourchette comprise entre 3000,01 à 5000,00 €, est de 14,90%.

Le taux journalier sur mon dernier relevé est de 0,0380%.

Je rembourse tous les mois, la somme de 100 €

d'après ce même relevé sur ces 100 €, 64,58 € rembourse le capital et 35,42 € remboursent les intérêts.

De tels taux sont-ils vraiment légaux ?

Merci d'avance

Phil836